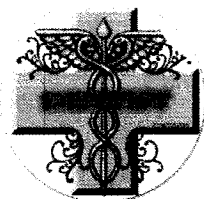


Le blog d'Hexaconso Tout sur la fabrication française de la denture

Fin de la transparence sur les prothèses dentaires !

11 mars 2011 par aïmèn

[Laisser une réponse](#)

[<http://www.hexaconso.fr/blog/wp-content/uploads/2011/03/Dentiste.jpg>] Votée il y a deux par les sénateurs, l'article 57 de la loi HPST [<http://www.hexaconso.fr/blog/?p=781>] (hôpital, patient, santé, territoire) qui obligeait les dentistes à indiquer sur leurs devis le prix auquel ils avaient acheté la prothèse proposée au patient vient d'être vidé de sa substance. Grâce à un amendement de Gilbert Barbier (Rassemblement démocratique et social européen), les dentistes n'auront plus qu'à indiquer le prix vendu au patient. Ce qui fait une sacrée différence en terme d'information du patient et de transparence !

Les dentistes avaient déjà obtenu l'année dernière que soit retirée de la loi dite Bachelot l'information concernant l'origine géographique des prothèses. Or, sur les six millions de prothèses posées chaque année en France, deux millions seraient fabriquées à l'étranger, en Chine, au Maroc, en Hongrie ou encore à Madagascar. Avec bien entendu des prix de revient largement inférieurs à ceux pratiqués par les prothésistes dentaires qui les fabriquent en France. Par exemple, une céramique sur métal non précieux vendue 120 euros au dentiste par un prothésiste « Made in France » se trouve à 16 euros en provenance de Chine ou 25 euros de Tunisie !

Les professions dentaires, qui ont refusé jusque-là d'appliquer la loi de 2009, peuvent se frotter les mains. Il n'y a plus qu'à attendre le vote des députés qui vont, Xavier Bertrand l'a déjà annoncé, « revenir eux aussi sur le sujet »...

Did you like this? Share It:

0 [J'aime](#) [Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.](#)

- [Entrée précédente](#): Des berets Made in France pour les militaires
- [Entrée suivante](#): Et si le gouvernement se fichait de l'emploi industriel ?

Posté dans [Société](#)

Tags: [dentiste](#) [loi Bachelot](#) [loi HPST](#) [prothèses dentaires](#) [prothèses made in France](#)

Vous pouvez suivre n'importe laquelle de ces entrées à travers le [Flux RSS 2.0](#). Vous pouvez [laisser une réponse](#), ou [retourlien](#) à partir de votre propre site.

1 commentaire

[Ajouter votre commentaire](#)

Pierre bonnet

11 mars 2011 à 14 h 36 min

« Ah oui bravo, il ne nous restera plus que le tourisme dentaire, alors, les sites pullulent sur le web! »

Laisser un commentaire

Nom (required)

Adresse e-mail (ne sera pas publiée) (required)

Site web